

REGLEMENT COMPLET
JEU TIRAGE AU SORT LIVRES DEDICACES ANNIVERSAIRE 50 ANS
« LIVRES DEDICACES ANNIVERSAIRE 50 ANS »

ARTICLE 1 : ORGANISATION DU JEU

Du 17/08/2020 (10h00) au 13/09/2020 (23h59), France Loisirs, Société par actions simplifiée au capital de 6 186 400 euros, dont le siège social est situé 31 rue du Val de Marne, 75013 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 702 019 902 RCS Paris, organise un jeu ouvert à ses clients, adhérents du club France Loisirs qui se sont inscrits sur le site franceloires.com à l'adresse franceloires.com/50ans pour participer à un tirage au sort.

Le principe du jeu :

Du 17/08/2020 (10h00) au 13/09/2020 (23h59), 400 gagnants (100 gagnants par semaine, pendant 4 semaines consécutives) sont tirés au sort parmi les clients adhérents du Club France Loisirs qui se sont inscrits sur le site franceloires.com à l'adresse franceloires.com/50ans.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à toute personne adhérente au club France Loisirs, qui s'est inscrite sur le site franceloires.com à l'adresse franceloires.com/50ans (pour les personnes physiques, celles-ci doivent être majeures), étant précisé qu'un client adhérent peut s'inscrire pour chaque semaine de jeu, une seule fois par semaine de jeu, et ne pourra en tout état de cause être gagnant qu'une seule fois pour l'ensemble des semaines auxquelles il se sera inscrit. En cas d'inscription multiple à une même semaine de jeu, seule la première inscription sera prise en compte.

Inscription du 17/08/2020 (10h00) au 23/08/2020 (23h59) pour la première semaine de jeu.

Inscription du 24/08/2020 (10h00) au 30/08/2020 (23h59) pour la deuxième semaine de jeu.

Inscription du 31/08/2020 (10h00) au 06/09/2020 (23h59) pour la troisième semaine de jeu.

Inscription du 07/09/2020 (10h00) au 13/09/2020 (23h59) pour la quatrième semaine de jeu.

Les membres du personnel (et leur famille) exerçant une activité au sein des sociétés distributrices et/ou organisatrices (groupe Actissia) sont exclus de la participation à cette opération.

ARTICLE 3 : DETERMINATION DES GAGNANTS

Parmi les participants répondant aux conditions de participation susvisées, 100 gagnants pour chaque semaine de jeu, soit au total 400 gagnants, seront tirés au sort le 17/09/2020 au plus tard.

ARTICLE 4 : COMMUNICATION DES RESULTATS

Les 400 gagnants seront, dans les 7 jours qui suivront le tirage au sort, contactés exclusivement par email à l'adresse de contact renseignée dans leur compte client.

ARTICLE 5 : DOTATIONS

100 livres dédicacés à gagner par semaine.

- Pour la première semaine de jeu (inscription 17/08/2020 (10h00) au 23/08/2020 (23h59))

Les 100 livres dédicacés à gagner sont :

20 exemplaires de : Les jumeaux de Piolenc/Le prieuré de Crest (ref 1022436) dédicacés par Sandrine Destombes

16 exemplaires de : Le loup dans la bergerie (ref 1022105) dédicacés par Fabio M. Mitchell

12 exemplaires de : Le Paris des Merveilles (ref 1021725) dédicacés par Pierre Pevél

12 exemplaires de : Le démon des catacombes (ref 1022368) dédicacés par Jean Giraud

12 exemplaires de : Une ombre sur l'univers (ref 1022370) dédicacés par Gwendoline Cachia

12 exemplaires de : La magie de Paris - L'intégrale (ref 1022651) dédicacés par Olivier Gay

9 exemplaires de : Mieux manger pour les nuls (ref 1021587) dédiacés par Jean-Michel Cohen

7 exemplaires de : Il est temps d'aimer (ref 1022398) dédiacés par Carole Duplessy-Rousée

- Pour la deuxième semaine de jeu (Inscription 24/08/2020 (10h00) au 30/08/2020 (23h59))

Les 100 livres dédiacés à gagner sont :

19 exemplaires de : La griffe du chat/Le blues du chat (ref 1022435) dédiacés par Sophie Chabanel

18 exemplaires de : Isolde ou le secret des fleurs (ref 1022097) dédiacés par Mireille Pluchard

15 exemplaires de : Il est temps d'aimer (ref 1022398) dédiacés par Carole Duplessy-Rousée

15 exemplaires de : Mieux manger pour les nuls (ref 1021587) dédiacés par Jean-Michel Cohen

12 exemplaires de : C'est mon corps (ref 1021754) dédiacés par Martin Winckler

7 exemplaires de : La magie de Paris - L'intégrale (ref 1022651) dédiacés par Olivier Gay

7 exemplaires de : Une ombre sur l'univers (ref 1022370) dédiacés par Gwendoline Cachia

7 exemplaires de : Le démon des catacombes (ref 1022368) dédiacés par Jean Giraud

- Pour la troisième semaine de jeu (Inscription du 31/08/2020 (10h00) au 06/09/2020 (23h59))

Les 100 livres dédiacés à gagner sont :

19 exemplaires de : Le secret de Clara - L'héritage de Clara (ref 1021751) dédiacés par Françoise Bourdin

18 exemplaires de : Paradiction (ref 1022099) dédiacés par Vincent Villa

18 exemplaires de : Cottage des dunes (ref 1022382) dédiacés par Jean-Noël Cadoux

16 exemplaires de : Isolde ou le secret des fleurs (ref 1022097) dédiacés par Mireille Pluchard

10 exemplaires de : Le parfum de Katsu 2 (ref 1022369) dédiacés par Claire Volanges

10 exemplaires de : Synopsix (ref 1022366) dédiacés par Angéline Delcroix

9 exemplaires de : Le destin de Marie (ref 1021571) dédiacés par Marie de Palet

- Pour la quatrième semaine de jeu (Inscription 07/09/2020 (10h00) au 13/09/2020 (23h59))

Les 100 livres dédiacés à gagner sont :

18 exemplaires de : Le loup dans la bergerie (ref 1022105) dédiacés par Fabio M. Mitchell

16 exemplaires de : Paradiction (ref 1022099) dédiacés par Vincent Villa

16 exemplaires de : Cottage des dunes (ref 1022382) dédiacés par Jean-Noël Cadoux

12 exemplaires de : Il est temps d'aimer (ref 1022398) dédiacés par Carole Duplessy-Rousée

10 exemplaires de : Mieux manger pour les nuls (ref 1021587) dédiacés par Jean-Michel Cohen

10 exemplaires de : Le destin de Marie (ref 1021571) dédiacés par Marie de Palet

9 exemplaires de : Le parfum de Katsu 2 (ref 1022369) dédiacés par Claire Volanges

9 exemplaires de : Synopsix (ref 1022366) dédiacés par Angéline Delcroix

Les livres gagnés seront envoyés aux gagnants sans frais à l'adresse postale renseignée dans leurs comptes client, au plus tard le 31/10/20. En cas de retard, les gagnants seront informés par email.

Les lots ont un prix de vente dans leur version non dédiacée comme suit :

Réf produit	Titre	Nb de gagnants	Valeur Unitaire	Valeur totale
1022382	Cottage des dunes	34	14,99€	509,66 €
1022398	Il est temps d'aimer	34	17,50€	595,00 €
1022097	Isolde ou le secret des fleurs	34	17,90€	608,60 €
1022105	Le loup dans la bergerie	34	17,90€	608,60 €
1021587	Mieux manger pour les nuls	34	15,95€	542,30 €
1022099	Paradiction	34	17,90€	608,60 €
1022436	Les jumeaux de Piolenc/Le prieuré de Crest	20	14,99€	299,80 €
1022435	La griffe du chat/Le blues du chat	19	12,99€	246,81 €
1022651	La magie de Paris - L'intégrale	19	19,99€	379,81 €
1022368	Le démon des catacombes	19	15,99€	303,81 €
1021571	Le destin de Marie	19	14,90€	283,10 €
1022369	Le parfum de Katsu 2	19	14,99€	284,81 €
1021751	Le secret de Clara	19	16,95€	322,05 €
1022366	Synopsix	19	15,99€	303,81 €

1022370	Une ombre sur l'univers	19	16,99€	322,81 €
1021754	C'est mon corps	12	22,90€	274,80 €
1021725	Le Paris des Merveilles	12	25,00€	300,00 €
Total		400		6794,37€

ARTICLE 6 : DEPÔT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le règlement complet du jeu est déposé auprès du service juridique de France Loisirs.

Il est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande soit par email à l'adresse contact@france-loisirs.com, soit en écrivant à France Loisirs – «LIVRES DEDICACES ANNIVERSAIRE 50 ANS » Vepex 5000 (frais d'affranchissement remboursés au tarif lent), étant précisé que le règlement est consultable sur le site France Loisirs (www.franceloisirs.com/rglt-dedi-50ans).

ARTICLE 7 : EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE France Loisirs

France Loisirs ne saurait être tenue pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement indépendant de sa volonté, le jeu devait être annulé, reporté, modifié ou prolongé.

En particulier, France Loisirs n'est pas responsable en cas :

- d'intervention malveillante
- de problèmes de liaison téléphonique
- de problèmes de matériel ou logiciel
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à France Loisirs, France Loisirs se réserve le droit d'interrompre le jeu.

Par ailleurs, en aucun cas, la responsabilité de France Loisirs ne pourra être retenue en cas de difficulté d'acheminement du lot gagné ou de perte de courrier électronique.

ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis au droit français.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, ladite clause sera réputée non écrite sans altérer la validité des autres stipulations.

ARTICLE 9 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations vous concernant sont destinées à notre société France Loisirs, responsable de traitement, afin de permettre la gestion de votre adhésion, l'exécution de vos commandes, vous fournir les services auxquels vous souscrivez et vous adresser des offres France Loisirs par email. Votre adresse email est obligatoire pour recevoir les informations concernant votre adhésion par tout message électronique. Vous pourrez vous désabonner uniquement des messages électroniques publicitaires. Les informations recueillies peuvent être transmises à nos sous-traitants. Les données sont conservées pendant la durée de la relation commerciale augmentée d'une durée de 6 ans à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit de rectification, de limitation du traitement, d'opposition et d'un droit de portabilité. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse email suivante : DPO@Actissia.com ou par courrier à l'adresse VEPEX 5000 - 62070 Arras Cedex 9 avec un justificatif de votre identité (photocopie d'une pièce d'identité). Vous avez également la possibilité, après nous avoir contactés, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL; Pour plus d'informations sur notre politique de protection de données personnelles, consultez la page « Vie Privée » du site Internet www.franceloisirs.com.